

## Droits de cession de traduction pour 11 568 titres

**A** la faveur du Salon international du livre d'Alger (SILA) et dans le cadre d'une journée professionnelle algéro-française des éditeurs, une conférence portant sur le panorama du secteur du livre en Algérie et en France a eu lieu, jeudi matin, au niveau de la salle El Djaïr de la Safex des Pins maritimes. C'est dans une salle archicomble que les deux directeurs, respectivement celui du Centre national du livre algérien et celui du Bureau international de l'édition française, Hassen Bendif et Jean Guy Boin, ont brossé un tableau exhaustif sur l'état des lieux de l'édition dans leur pays respectif.

Le président général du BIEF, Jean Guy Boin, a passé au peigne fin l'univers du marché de l'édition française. Statistiques à l'appui, il révèle qu'entre la période 1990-2014, il y a eu une oscillation du marché du livre en France. Et qu'entre 2007 et 2014, il a été enregistré une baisse du chiffre d'affaires. *«Nous avons connu quatre années délicates avec une baisse du chiffre d'affaires à peu près de moins de 5%. Cependant, au courant des neuf premiers mois de l'année 2015, une reprise de 3% a été constatée»*, a-t-il affirmé. Sur la même période, le livre de poche a favorablement évolué. Ce spécialiste indique que la France est la première industrie culturelle en Europe. Le cinéma français est

classé en deuxième position avec une moyenne de production annuelle de plus de 230 films. La photographie, pour sa part, occupe la troisième place en France. Toujours selon des statistiques étoffées, Jean Guy Boin a affirmé que la France a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros en 2014 dans le domaine de l'édition. Ainsi, la France est la cinquième industrie mondiale du livre dans le monde après les Etats-Unis, l'Allemagne, la Chine et le Japon. Concernant le chiffre d'affaires du livre numérique, celui-ci n'atteint pas les 3%. Si le livre numérique est présent, le support papier n'est pas en danger. Il est plutôt présent en force. L'année 2014 s'est caractérisée également par une cession des droits de traduction de l'ordre de 11 568 titres, dont 255 en langue arabe. L'Algérie est à la tête de 11 titres. 13 000 contrats ont été signés en 2015. Le contrat papier et numérique est identique depuis 2014. L'orateur est convaincu que les cessions des droits peuvent développer la coopération entre le Centre national du livre algérien et le BIEF. Le deuxième intervenant algérien, qui n'est autre que le directeur général du CNL, Hassen Bendif, est revenu sur la problématique du livre en Algérie. Il a d'abord évoqué la genèse de la SNED qui a été créée en 1966 et dissoute en 1998. Les différentes moutures de la loi sur

le livre ont été également survolées. L'Algérie accorde un intérêt particulier à la traduction. En 2011, 346 ouvrages ont été traduits. Hassen Bendif révèle que l'Algérie a subventionné le livre à hauteur de 100 millions de dollars, et ce, durant les grandes manifestations culturelles organisées depuis 2003 jusqu'à nos jours. En outre, l'Algérie a consacré pour l'importation du livre une enveloppe financière de 83 millions d'euros en 2012 et de 65 millions d'euros en 2013, dont 36 millions d'euros pour le livre universitaire. Par ailleurs, Hassen Bendif a reconnu que l'Algérie ne détenait pas de statistiques fiables concernant le lectorat algérien et le marché du livre. Pour ce faire, une étude sur le terrain s'impose, interpellant tous les spécialistes de la chaîne du livre. Autre point soulevé, celui du recensement des libraires à travers le territoire national. S'il est enregistré 400 librairies, seule une soixantaine active dans les règles de l'art. Mieux encore, si sur le fichier du registre du commerce figurent 1100 éditeurs, très peu se sont investis dans ce domaine. Certains éditeurs ont été carrément radiés de la profession. En guise de conclusion, Hassen Bendif a prôné un partenariat algéro-français efficace à même de faire profiter l'Algérie de l'expérience française dans le secteur de l'édition.

*Nacima Chabani*